

Comment adhérer?

Vous êtes une personne physique :

- Copie du diplôme
- Copie agrément CEMAC
- Extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif
- Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- Certificat de résidence (délivré par le CEDOC)
- Pour les stagiaires, l'attestation de stage ;
- Déclaration sur l'honneur relative au Chiffre d'affaires (uniquement pour les professionnels exerçant sous la forme d'une entreprise individuelle)

Vous êtes une personne morale :

- Pièce d'identité du représentant légal,
- Extrait RCCM
- Attestation de non faillite datant de moins de 3 mois
- Copie de la fiche circuit
- Copie de l'agrément CEMAC
- Copie agrément CEMAC du Directeur Général
- Déclaration sur l'honneur relative au chiffre d'affaires



ONEC

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS
COMPTABLES DU GABON

2^e étage Immeuble Horizon boulevard Triomphal, en face de MBOLO
BP : 3981 Libreville
Tel Fixe: 011 72 39 63 - Mobile : +241 66 75 90 38 / +241 77 39 12 63
Email : contact@onecgabon.org - Site internet : www.onecgabon.org



ONEC

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS
COMPTABLES DU GABON

Développer, Fédérer et Promouvoir l'Expertise de nos membres

COMMENT DEVENIR MEMBRE ONEC?
Rejoignez-nous!



A propos de l'ONEC

Régie par la loi 022/2017 du 26 janvier 2018 portant sur la création de l'Ordre National des Experts Comptable et réglementant le titre de la profession d'Expert comptable en République gabonaise,

L'Ordre National des Experts Comptable, à travers ses missions, développe, promeut et fédère les métiers de l'expertise-comptable au Gabon.

L'ONEC a pour ambition de **contribuer au développement économique du Gabon** à travers les processus de normalisations auxquels adhère chacun de ses membres et de proposer aux entreprises une expertise fiable et reconnue.

L'Ordre National des Experts-Comptables est dirigé par un Conseil de l'Ordre composé de sept membres et présidé par Franck SIMA MBA.



Rejoignez notre équipe d'experts!

1

CRÉDIBILITÉ



Les membres de l'ONEC font partie de la grande famille des professionnels de l'Expertise-comptable du Gabon. Ils sont régis par un code de déontologie et partagent la même exigence de fiabilité,

de transparence et de respect des standards internationaux de la profession d'Expert-Comptable. Nos membres exercent en appliquant les meilleures pratiques promues par nos partenaires internationaux : IFAC, FIDEF, OHADA...



2

SÉCURITÉ

L'ONEC a pour rôle, entre autres, de défendre et protéger la profession de l'expert-comptable. Il représente ses membres auprès des pouvoirs publics, promeut et accompagne les évolutions de la profession, coordonne des actions définies et combat l'illégalité.

3

VISIBILITÉ



Les membres de l'ONEC sont présents sur le Tableau de l'Ordre, consultés par les partenaires et entreprises à la recherche d'un expert-comptable, d'un comptable agréé ou un commissaire aux comptes.

L'ONEC s'engage à utiliser des moyens de communications efficaces afin de valoriser l'expertise de ses membres.